

Réf: Dossier 273271

Avis de constitution

SOCIETE « NYVA GROUP »

Siège ABIDJAN COCODY, ANGRE DJOROGOBITE 1,
NON LOIN DU NOUVEAU CHU, Lot 2254, Ilot 227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NYVA GROUP »

Objet : Agriculture, Import-export, Service
d'immigration, Prestation de services;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, ANGRE DJOROGOBITE 1,
NON LOIN DU NOUVEAU CHU, Lot 2254, Ilot 227

Dirigeant(s) M TANOH KOUADIO ANVY CELESTIN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13498 du 15/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88680/GTCA/RC/2023 du 15/12/2023

